



ANTENNE DU FINISTERE

Déclaration CAPD 19 10 21

Madame la Secrétaire générale,

La CAPD du Finistère se réunit aujourd’hui, après de nombreux mois de mise en sommeil, pour étudier le recours de 3 personnels.

Nous espérons que l’administration saura entendre les arguments qui ont conduit ces professeurs des écoles à demander que leur recours soit examiné en CAPD.

En effet, dans une période où la crise sanitaire verrouille de nombreux gestes si basiques jusqu’alors, la complexité de la gestion de classe augmente, la pression professionnelle croît également.

La nécessaire prise en compte d’élèves à besoin éducatifs particuliers dans chaque école oblige les professeurs des écoles à s’adapter sans cesse. Le besoin de souffler est de plus en plus grand. Certains personnels démissionnent, d’autres tentent la rupture conventionnelle. Notre département résiste peut-être mieux que d’autres pour le moment. Mais il faut que l’administration entende les demandes de temps partiels de la part de personnels qui sont près de craquer. Après des mois d’efforts pour porter le service à bout de bras, ils sont à bout tout court, se maintenant en poste dans un équilibre très fragile dont les répercussions sur leur santé commence déjà à se faire sentir.

Persister dans le refus concernant ces trois collègues reviendrait à nier leur engagement de ces deux dernières années scolaires.

Le Sgen-CFDT souhaite que la GRH ne reste pas un sigle mais que le côté humain soit mieux pris en compte pour les personnels.